

Atelier 4

L'expérience du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Présentation Marie-Anne Paradis-Pelletier

Bonjour,

Il me fait plaisir d'être parmi vous aujourd'hui. Cet atelier présente une activité qui se tient chaque année depuis huit ans. Il s'agit du **Déjeuner parlementaire du Collectif pour un Québec sans pauvreté**. À l'invitation du Président de l'Assemblée nationale, des personnes en situation de pauvreté ont l'occasion de rencontrer directement des parlementaires et de leur présenter leur situation et les solutions qu'elles y voient. C'est à partir de cette expérience que nous tenterons de dégager des jalons d'une pédagogie de l'espoir.

Le déjeuner parlementaire, c'est un exemple des pratiques « AVEC » développées au Collectif. AVEC, c'est un principe incontournable dans les actions du Collectif : les personnes en situation de pauvreté doivent être partie prenante de toutes les étapes des processus qui les concernent.

Tout d'abord, je vais vous présenter brièvement ce qu'est le Collectif pour un Québec sans pauvreté ainsi que les « déjeuners parlementaires ». Ensuite, nous aborderons ensemble la séquence « penser-décider-agir AVEC, qui nous amènera à dégager des jalons pour aller vers une pédagogie de l'espoir.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté travaille à faire de la lutte à la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au delà de toute partisanerie politique. À la fois mouvement et espace citoyen, il rassemble une pluralité d'acteurs sociaux pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.

Le Collectif est composé d'organisations nationales d'horizons diversifiés et de regroupements régionaux d'organisations et des groupes de base souscrivant aux objectifs et à la mission du Collectif.

Le Collectif existe depuis 1998. Il est apparu à la suite d'une réforme sur la loi sur l'aide sociale. Les gens se sont dit que ça prendrait bien plus pour lutter efficacement contre la pauvreté ; alors, pourquoi pas une loi, notre propre proposition de loi ?

Partout au Québec, des gens se sont mis d'accord avec l'idée de construire cette loi et ont soumis leurs idées de ce qu'elle devait contenir. C'est à partir de ces apports, provenant de personnes en situation de pauvreté et de personnes

solidaires avec elles, qu'est apparue la Proposition de loi du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

C'est cette proposition de loi qui est à l'origine de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002. Depuis ce temps, le Collectif propose des pas à faire vers la cible de 2013 fixée par la Loi : figurer parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté.

Pour s'assurer de la mise en application effective de la Loi, le Collectif est toujours actif. Notamment, depuis novembre 2007, il anime une importante mobilisation, la campagne *Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté*.

Le Collectif a un parti pris pour la participation des personnes en situation de pauvreté, puisqu'il agit dans la lutte à la pauvreté. C'est ce qui donne au Collectif son expertise et sa crédibilité.

Les Déjeuners parlementaires du Collectif

Les Déjeuners parlementaires du Collectif, c'est un événement qui se tient année après année depuis 8 ans. Il se tient à l'invitation du président de l'Assemblée nationale, dans le sillage de la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*. Il vise à contribuer à sensibiliser des parlementaires de tous les partis à bouger pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. Des personnes en situation de pauvreté et des parlementaires ont alors l'occasion d'échanger sur les préoccupations et les situations problématiques des personnes vivant la pauvreté.

Ce déjeuner est donc une occasion privilégiée de créer un dialogue entre les parlementaires et les personnes en situation de pauvreté. Pour le Collectif, il est clair que ces dernières sont les expertes de leur réalité : elles sont les personnes les plus indiquées pour dresser le portrait de leur situation de pauvreté et les premières à agir pour s'en sortir.

Un thème particulier est choisi chaque année ; il vise à mettre en évidence les situations inacceptables vécues par les personnes en situation de pauvreté et à proposer des solutions. Lors des déjeuners, des outils variés sont utilisés. Par exemple, un jeu de mise en situation faisant vivre aux parlementaires la réalité d'un mois avec le revenu d'une personne recevant de l'aide sociale, ou encore, des saynètes présentant des situations problématiques liées aux services publics.

Concrètement, un groupe d'une quinzaine de personnes en situation de pauvreté de partout au Québec se retrouve la veille du Déjeuner afin de préparer la rencontre. C'est durant cette journée qu'est préparé le message aux parlementaires. Ce message prend deux formes : une qui varie selon l'année et

une déclaration commune. Le déjeuner a lieu le lendemain de cette journée de préparation et les personnes en situation de pauvreté qui y ont participé en garde un souvenir marquant. Elles ont l'occasion de vivre une rencontre avec des parlementaires dans un contexte de partage. Et les parlementaires sont à même de constater que c'est un événement qui aide à combattre les préjugés envers les personnes vivant la pauvreté. Par le déjeuner parlementaire, on comble un « déficit » : il y a une rencontre entre les personnes en situation de pauvreté et les parlementaires. « Les personnes peuvent se toucher ».

Penser-décider-agir AVEC

Lorsqu'on nous demande si on peut imaginer une pédagogie de l'espoir en s'appuyant sur des approches utilisées dans le cadre de ce projet, un incontournable nous apparaît : « penser-décider-agir avec les personnes en situation de pauvreté. »

Depuis le début de son expérience, le Collectif pour un Québec sans pauvreté insiste sur l'importance de travailler avec les personnes en situation de pauvreté. Ces personnes détiennent un pouvoir décisif sur le changement des mentalités et l'amélioration des connaissances autour du problème de la pauvreté et des solutions à y amener. Pour ce, il faut rendre possible un contact direct entre elles et des personnes non pauvres autour d'un même objectif. À l'article 5.3 de la proposition de loi du Collectif, il est écrit que « les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent sont associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces mesures ». Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir dans la société, au gouvernement et même à l'intérieur de notre réseau pour mettre en application ce principe.

La lutte contre la pauvreté doit se faire AVEC les personnes qui vivent cette situation, en toute égalité, à partir de leur point de vue. Pourquoi ? Parce qu'« Y a rien de pire que quelqu'un qui veut ton bien à ta place ! » nous a précisé une femme très pauvre de Rouyn. Ce cri de vérité indique clairement qu'il faut, d'abord, écouter et entendre ce que les personnes en situation de pauvreté ont à dire. Et c'est pourquoi il faut reconnaître les savoirs que portent ces personnes. *Nous avons touTEs des savoirs ; ils sont différents, c'est pourquoi nous devons les partager, les mettre en commun, afin d'arriver à une nouvelle connaissance de la réalité.*

Il s'agit alors d'entrer en dialogue, d'aller à l'encontre de la « conception bancaire de l'éducation ». Cette conception, qui nous provient de la « pédagogie des oppriméEs », de Freire, considère que les « apprenantEs » sont comme des contenants à remplir et que l'« enseignantE » est doté d'un savoir, le seul valide, qu'il ou elle est le seulE à connaître et qu'il ou elle doit transmettre aux autres. Dépasser cette conception pour en venir à échanger, dans une relation de dialogue égalitaire, est une étape importante de l'inclusion sociale des personnes marginalisées.

Les contributions proviennent des différentes formes de savoirs. Le savoir reconnu est habituellement académique, scientifique, souvent quantitatif. Mais il est ici question d'un autre type de savoir, parfois appelé « savoir populaire » ; il s'agit du vécu, de l'expérience des personnes. C'est un savoir plutôt qualitatif. Les gens qui vivent les situations sont des experts de leur vécu ; il faut les reconnaître comme tels.

Pour arriver à cette connaissance, le premier pas est la prise de parole des personnes en situation de pauvreté. Au Collectif, nous appelons cela « mettre des mots sur les maux ». Il ne faut pas négliger l'impact de leur parole. Il s'agit d'une étape à la fois préalable et à la fois continue. Les mots des personnes en situation de pauvreté viennent expliquer leurs maux. Ils peuvent devenir des déclencheurs de prise de conscience ou d'action. Il faut cependant être ouvertE à les entendre et ne pas hésiter à les reprendre. Ces mots possèdent un potentiel immense.

Durant la préparation des déjeuners parlementaires, une grande place est donnée aux mots des personnes en situation de pauvreté; ce sont ces mots qui sont au cœur de la rencontre avec les parlementaires, ce sont eux qui leurs sont présentés de différentes manières, c'est à partir d'eux que le dialogue se crée.

Penser ensemble

Il s'agit de provoquer une réflexion collective sur des questions relatives à la lutte à la pauvreté à la suite d'une mise en commun des savoirs de personnes de tout horizon. Les personnes en situation de pauvreté sont bien placées pour faire la réflexion, la recherche de solutions et pour apercevoir, à partir d'angles inédits et généralement peu considérés, les cadres sociaux dont elles sont exclues par leur situation.

Les déjeuners permettent cette réflexion commune ; en partant d'une situation problématique vécue par les personnes en situation de pauvreté, il y a un échange qui se fait entre des gens d'horizons différents. Une année, une image particulièrement parlante sur la situation de pauvreté a été ramenée aux parlementaires, celle des escaliers roulants. Des personnes en situation de pauvreté ont dit : être en situation de pauvreté, c'est comme essayer de monter dans un escalier roulant qui descend, et avec des gens qui sont dans un autre escalier roulant qui monte et qui nous disent : montez donc ! » Et les personnes en situation de pauvreté disent : « au lieu de nous dire de monter, occupez-vous donc des escaliers ! ».

Décider ensemble

La réflexion commune devrait nécessairement mener à des décisions communes. Il faut s'assurer de donner un suivi aux idées et aux projets qui

émergeront afin de consolider les pratiques et d'obtenir un impact durable sur les façons de faire.

Dans le cadre de la démarche préparatoire de l'activité, les décisions se prennent ensemble ; les personnes en situation de pauvreté choisissent et préparent le message qui sera présenté aux parlementaires. « Ça part de la base; ce sont elles qui décident ce qu'elles veulent changer. » Les déjeuners parlementaires contribuent à une prise de conscience de la part des élus qui détiennent du pouvoir ; tant par son processus que par son contenu.

Agir ensemble

Une collectivité qui apprend « à mettre tête et cœur ensemble », pour reprendre l'expression haïtienne, a de meilleures chances de rester centrée sur le bien commun et de se comporter en conséquence. Toutes sortes de pratiques collectives permettent d'élargir l'espace démocratique en luttant contre les préjugés et l'exclusion.

Les déjeuners se tiennent avec l'indispensable participation de chacune et de chacun. La participation des parlementaires est également essentielle dans l'exercice. Et cette activité du Collectif s'additionne à toutes les autres qu'il tient AVEC des personnes en situation de pauvreté afin d'avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.

Pour agir efficacement à contrer l'exclusion sociale et intégrer les personnes dans nos démarches, il y a certaines conditions qui se posent.

Afin de réaliser le travail AVEC, il faut éliminer ce qui empêche la participation des gens. D'abord, il faut aller rejoindre les gens là où ils sont. Par exemple, un collectif régional a déjà profité du moment de distribution des paniers de nourriture pour inviter les gens à donner leur avis sur la couverture des besoins essentiels et la sortie de la pauvreté.

Il ne faut pas négliger non plus, lorsqu'on invite des gens à participer à nos activités, de respecter leur « culture ». Les activités proposées respecteront alors le fait que les gens ne sont pas nécessairement à l'aise en réunion formelle. Le langage et les façons de faire seront adaptés. Les présentations se feront de façon parfois plus imagée, pour varier les images « rondes » et « carrées ». Le « rond » est plus imagé, le carré, plus formel. Aussi, les tours de parole seront répartis de façon équitable avec des outils tels les bâtons de parole. Une parole égale un bâton de parole ; il est alors facile de voir qui a plus ou moins parlé, tout en respectant le désir de chacune et de chacun à plus ou moins parler. Une attention est également donnée aux contraintes matérielles à la participation ; proposer de contribuer au transport, offrir des repas et du gardiennage est souvent essentiel pour que les gens puissent être présents.

Un autre élément à prendre en considération. Le jugement sur soi, par les personnes elle-même et par les autres, est très souvent présent, sinon toujours. Les personnes en situation de pauvreté vivent quotidiennement la dure réalité d'être confrontées aux préjugés existants à leur égard et elles les ont souvent intégrés. Les gens sont fragilisés par cette situation ; c'est pourquoi il n'est pas toujours opportun d'identifier formellement les personnes en situation de pauvreté. Les personnes engagées dans un processus arrivent à ne plus se victimiser de cette situation, même si le poids des préjugés reste lourd à porter. Elles deviennent de plus en plus confiantes ; elles reprennent du pouvoir sur leur vie et leur situation.

Il y a plusieurs avantages au fait de permettre cette participation. Il en découle une valorisation, de part et d'autre. Cela permet d'oser, de découvrir le « plus » auquel on n'aurait pas pensé chacun de son côté, ça redonne dignité, confiance, estime et fierté, ça permet de s'exprimer, de se mobiliser. Ça ramène à la réalité, aux valeurs de base, ça donne de la crédibilité.

Tout cela repose également sur des attitudes à avoir. Sans ouverture et respect pour les personnes et leur vécu, un tel processus sera vain.

Deux jalons pour une pédagogie de l'espoir

En terminant, on peut remarquer que dans « pédagogie de l'espoir », on retrouve deux parties, soit « pédagogie » et « espoir ».

Partir des préoccupations des gens, ça se retrouve dans la partie « pédagogie », pas dans la partie « espoir ». Ça démontre qu'ils sont partie prenante de la situation, qu'ils ont de la « pogne » sur ce qui se passe. Ça permet la remise en question, « ça part de la base ; ce sont eux qui décident ce qu'ils veulent changer. » Et ça permet de créer un rapport égalitaire.

La méthode du « voir-juger-agir », l'éducation populaire, l'approche de conscientisation ont en commun d'éviter les écarts entre les personnes et de redonner du pouvoir aux gens sur leur vie. C'est ce qui se passe lors du déjeuner parlementaire.

Le dialogue ainsi créé permet d'en venir à une vision critique de la situation. En pensant à une pédagogie de l'espoir pour les jeunes, il est intéressant d'envisager la pédagogie comme un outil qui permet aux « apprenantEs » de douter, de devenir critique, d'apprendre à juger.

Sur la partie « espoir », on peut remarquer que l'espoir implique le désespoir. Le désespoir vient de l'impuissance, collective et individuelle. En réfléchissant soi-même sur sa réalité propre et en définissant ensuite sur quel « problème » on décide prendre acte, on reprend du pouvoir, individuellement et collectivement. On reprend ainsi espoir.

Je laisse le mot de la fin à Paul Taylor, par cet extrait d'un texte présenté à la Table ronde de l'UNESCO sur les pratiques participatives le 19 novembre 2003 :

« La pédagogie de Paulo Freire qui s'avère non pas révolutionnaire, mais certainement révolutionnante, si nous osons créer les conditions pour réellement être engagés dans la transformation de notre société. (...) Il faut, et il le dit clairement, que l'éducation émancipatrice dépasse cette contradiction éducateur-élève, en créant une telle nouvelle relation que chacun d'eux devienne simultanément éducateur et élève. »